



ABONNEMENTS
LES ABONNEMENTS
 sont es 1^{er} et 16 de chaque mois
 et se paient d'avance.
LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHE
 Trois mois..... 5 fr.
 Six mois..... 9 fr.
 Un an..... 16 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
 Trois mois 6 fr., Six mois 11
 fr., Un an 20 fr.
 Envoyer avec la demande d'a-
 bonnement
 un bon de poste.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL
 Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

INSERTIONS
LES INSERTIONS
 sont reçues au
 Bureau du Journal
 du Lot
 et
 se paient d'avance
 Annonces... 25 c. la l
 Réclames... 50 c. —
 M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3
 MM. Laffite et Co, place de la
 Bourse 8, sont seuls chargés
 à Paris de recevoir les annon-
 ces pour le Journal du Lot.

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

AVIS

Le Journal du Lot, très-répandu et le seul du département paraissant trois fois par semaine, publie les annonces judiciaires et administratives à 3 centimes la ligne de 45 lettres et au-dessus. Il imprime, au même taux, les placards judiciaires.

Cahors, le 23 Mars 1872.

Le monde politique est plein de rumeurs sur les menées diplomatiques de la Prusse en Europe. Le voyage du prince Frédéric-Charles en Italie, la visite de la reine d'Angleterre, qui, malgré ses souffrances se rend à Berlin, les travaux de la Russie à Sébastopol, les négociations engagées entre M. Thiers et M. de Bismarck pour libérer le territoire dès que notre emprunt de trois milliards sera souscrit, enfin, les agissements des communards et des internationaux en Belgique et en Suisse sous l'inspiration secrète de la Prusse tout cela est la preuve que l'Europe est mal assise, et que depuis le démembrement de la France, l'Allemagne elle-même ne se sent pas à l'aise.

Il suffit de jeter un coup-d'œil rapide sur l'Europe pour voir que l'Allemagne, malgré sa gloire et sa force, se trouve renfermée comme dans un étaiu entre la France vaincue, mais encore debout, l'Autriche vaincue, mais déjà relevée de ses désastres, et possédant une grande armée, le Danemarck vaincu, mais allié à la Suède, la Russie défiante de la République, mais sympathique au fond à la France, la Hollande et la Suisse qui craignent un partage.

Que faudrait-il à la France, dans une telle situation? Un gouvernement qui lui donnât des amis en Europe. Il y a de tels tiraillements, de tels essais de reconstruction, de telles menées d'un bout à l'autre de l'Europe, qu'il nous suffirait d'inspirer confiance aux rois nos voisins, pour profiter d'une occasion qui doit se présenter infailliblement sur un point quelconque du Continent. C'est là ce que devraient comprendre les républicains modérés, dont les opinions sont loyales et convaincues, mais qui ont le tort de croire qu'une nation soucieuse du lendemain puisse se désintéresser de la forme gouvernementale des peuples qui l'enrourent.

Nous recevons d'un de nos abonnés les relations suivantes :

Notre correspondant de Versailles vous écrit que la nouvelle de l'alliance de l'Allemagne, de l'Italie et de la Russie n'est pas regardée comme sérieuse. Au contraire, les correspondances italiennes de l'Univers donnent cette alliance comme un fait accompli; elles fournissent même des détails très-précis sur certaines entrevues très-significatives. Du reste, je ne crois pas

qu'on ait besoin d'avoir recours aux correspondants des journaux pour être édifié sur cette alliance: elle est dans la nature des choses. La Russie a besoin de pouvoir compter sur la Prusse pour poursuivre et réaliser ses projets séculaires; la Prusse, à son tour, voit de grands avantages dans une alliance qui lui permet de peser sur la France et sur l'Autriche, et de s'annexer, au besoin, les provinces allemandes de ce dernier Empire. Quant à l'Italie, elle nous doit trop pour ne pas désirer de s'affranchir du devoir de la reconnaissance: d'ailleurs elle craindra toujours de voir en France un gouvernement intelligent et fort, qui comprenne que sa mission et son intérêt capital sont et seront toujours de grouper et d'appuyer les intérêts catholiques. De plus, des intérêts dynastiques très-pressants lui font désirer, en France, une restauration qui a les sympathies de la Prusse et ne semble pas devoir inquiéter la Russie.

Aussi l'alliance dont on parle peut bien ne pas exister sur le papier, sur ce papier qui porte ce qu'on veut et disparaît quand on veut; mais, soyons-en persuadés, cette alliance existe dans les intérêts de ces trois puissances et, pour parer aux terribles éventualités qui peuvent surgir de ce côté, bien plutôt qu'on ne pense, on devrait s'occuper sans retard de donner au pays le gouvernement dont il a besoin pour ranimer au dedans l'énergie nationale et trouver au dehors les alliés sans lesquels nous ne pourrions pas même essayer de lutter.

Un de vos abonnés.

Correspondances

DU JOURNAL DU LOT

Versailles, 21 mars.

Plusieurs journaux ont parlé, ce matin, d'ordres envoyés à Toulon pour l'armement immédiat de trois gros vaisseaux cuirassés, en ayant l'air de croire que cette mesure était motivée par l'état de nos rapports avec l'Italie. J'apprends, qu'on fait en effet, quelques préparatifs d'armement à Toulon, mais simplement pour les exercices de l'escadre d'évolution qui ont lieu toutes les années à cette époque.

La discussion du budget marche assez lentement et il n'est presque plus permis déjà d'espérer qu'elle puisse être terminée le 28. Dans ce cas, il est probable que l'Assemblée siégera le vendredi et le samedi saint. On parle aussi de tenir séance dimanche prochain. L'Assemblée est fatiguée, mais comme elle compte bon nombre de parleurs infatigables, nul ne saurait encore prévoir le jour où elle pourra se reposer un peu de ses fatigues. Il n'y aurait donc rien d'impossible à ce que la session de printemps des conseils généraux s'ouvrit plus tard que le 2 avril.

La commission des tarifs continue de se réunir tous les jours. L'accord ne paraît pas encore établi sur les textiles. On met en doute la nouvelle que les députés lyonnais aient consenti à un droit de 3 p. 100 sur les soies sans drawback.

La commission chargée d'examiner le traité postal avec l'Allemagne a choisi pour président le comte Rampon et pour secrétaire M. Lefébure. Elle doit entendre aujourd'hui M. Rampont-Léchin, directeur-général des postes dont les explications produiront sans doute un effet aussi satisfaisant que dans le 10^e bureau. On assure qu'aussitôt ce traité adopté, les négociations postales avec les Etats-Unis, qui traitent sans succès depuis plus d'un an, seront reprises et activement poursuivies.

La commission de l'enseignement supérieur a décidé que la collation des grades serait accordée seule-

ment aux universités libres réunissant au moins deux facultés.

La commission d'instruction primaire a adopté, hier, le projet de M. Ressayier, relatif à la nomination d'instituteurs communaux. Ce projet, qui écarte l'intervention de l'Etat, consiste à faire nommer les instituteurs par le comité scolaire sur la présentation de trois candidats pris sur la liste d'admissibilité dressée par le conseil départemental.

Le bruit a couru hier que le gouvernement n'ayant pu s'entendre avec la commission de l'armée, serait décidé à présenter un contre-projet. Je crois, en effet, que le gouvernement et la commission sont encore en désaccord sur quelques points, mais il est inexact que le gouvernement prépare un contre-projet. L'intention de M. Thiers est de porter devant l'Assemblée les questions où il y a divergence, et, après avoir exposé ses motifs, de laisser à la représentation nationale toute la responsabilité des décisions à prendre. Il n'est pas probable, du reste, que la discussion de la loi sur l'armée vienne avant le mois de juin, et d'ici là, bien des dissidences pourront avoir disparu.

On a dit que M. Valentin, l'ancien préfet de Lyon, était nommé préfet de Versailles. J'ai tout lieu de regarder cette nouvelle comme dénuée de fondement. Le gouvernement paraît résolu à ne pas nommer aux postes préfectoraux vacants, avant la clôture de la session des conseils généraux.

On mande de Saint-Petersbourg que l'Impératrice de Russie va beaucoup mieux, mais qu'elle est encore très-faible. On pense qu'elle pourra néanmoins partir cette semaine pour la Crimée.

Une Conversation de M. Thiers.

Un rédacteur de la Patrie, M. Eugène d'Arnould, revenant d'une assez longue excursion dans le Levant, a été reçu dimanche matin, à Versailles, par M. Thiers. M. Eugène d'Arnould ne croit pas être indiscret en publiant le fragment suivant de sa conversation avec le président de la République :

Notre rôle en Europe, me dit M. Thiers, jusqu'à ce que nous soyons redevenus nous-mêmes, doit être celui de pompiers; nous devons travailler à éteindre toute tentative d'incendie qui pourrait se produire. Nous entrons seulement en convalescence, et il faut que rien ne puisse entraver cette convalescence, qui, grâce au bon tempérament de la France, sera, je l'espère, de courte durée. Quand la France sommeille, elle dort bien; mais quand elle se réveille, elle se réveille bien aussi; en ce moment elle se réveille, et je dirige ce réveil dans le sens le plus pacifique. Ceux qui parlent d'une revanche ne savent ce qu'ils disent. Sans doute la pilule est amère, mais il faut l'avaler.

Tous nos efforts doivent tendre à raffermir notre crédit, à développer nos ressources industrielles et agricoles, qui sont toujours les plus belles du monde, et rendre à la France son ancien prestige. Il faut que le monde s'aperçoive pacifiquement que la France existe et qu'elle pèse encore d'un certain poids dans la balance. C'est pour cela que je m'applique avant tout de refaire de bonnes finances et une bonne armée.

C'est une chose onéreuse qu'une grande armée; mais devant les armements chaque jour plus formidables des Etats européens la France ne peut rester désarmée; il faut même qu'elle tienne son rang comme puissance militaire. L'esprit de l'armée est excellent. J'ai 130,000 hommes qui baraquent depuis dix-huit mois, c'est une rude école; mais quels hommes sortent de cette école et quelle puissance peut en produire autant! Notre situation sous ce rapport est bien meilleure que sous l'Empire, car à l'exception de la garde, il n'y avait pas un régiment

qui fût organisé dans le vrai sens du mot.

Après ces 130,000 hommes baraqués que je considère comme un noyau d'armée incomparable, 130,000 autres passeront par la même école et nous arriverons peu à peu à posséder une armée sans rivale.

J'interrompis le président pour lui demander si le matériel était en rapport avec la situation des hommes.

Je vous réponds oui sans hésiter, répliqua M. Thiers. Nous avons, de l'aveu même des Prussiens, le meilleur fusil connu. Notre matériel de position est formidable, celui de campagne se complète chaque jour. Nos pièces nouvelles ont une portée supérieure à celle des canons prussiens, qui sont maintenant presque tous à la refonte pour être transformés. Notre tir de but en blanc laisse encore à désirer au point de vue de la justesse, l'écartement est peut-être encore d'un mètre; avant peu ce défaut n'existera plus. La paix, la paix, nous ne voulons que vivre en paix avec tout le monde.

J'objectai à M. Thiers que cette paix en faveur de laquelle il se prononçait si énergiquement, pourrait bien être troublée par le fait de l'Allemagne. M. de Bismarck, dis-je, a deux milliards sonnans dans ses coffres, une armée formidable persuadée de son invincibilité, l'alliance de l'Autriche-Hongrie, celle plus que probable de l'Italie, à coup sûr celle de l'Egypte, qui se chargera d'occuper la Turquie en guerroyant contre elle, d'après les plans du comte de Moltke; la neutralité bienveillante de l'Angleterre, si cette neutralité même n'est pas plus que bienveillante.

N'est-il pas à craindre que M. de Bismarck, fort de tous ces avantages et de certains autres encore, ne précipite les projets agressifs qu'il médite de longue date déjà contre la Russie? Il est évident pour chacun, maintenant, qu'il regarde une guerre contre la Russie comme aussi inévitable qu'après 1866 il a regardé une guerre contre la France. Ce n'est rien d'avoir battu deux grandes puissances tant qu'il en reste une troisième qui peut vous disputer la palme. On peut prévoir que l'esprit logique et de si longue portée du prince de Bismarck a pensé à cela, et qu'il se gardera bien d'imiter Napoléon III, qui, après avoir triomphé de la Russie, battit l'Autriche, ne sut pas profiter du moment pour écraser la Prusse avant que celle-ci fût devenue l'Allemagne.

Tout cela, répondit M. Thiers, est problématique. Quant aux deux milliards, ils sont déjà dévorés. On ne sait pas encore quelles dépenses énormes l'Allemagne a faites dans cette guerre; je puis vous assurer que de ces deux milliards il ne reste plus rien. Que M. de Bismarck compte pour faire la guerre sur les trois autres milliards que nous lui paierons, c'est bien probable; nous n'en tiendrons pas moins nos engagements. J'espère cependant que nous aurons assez de poids en Europe pour empêcher la guerre. Notre armée sera bien aussi pour quelque chose dans cette force. On a mal jugé le soldat français dans les derniers événements. Sans la décomposition, qui était le fait de l'Empire et non son fait à elle, l'armée eût été la même qu'au trefois.

Quoi qu'on dise, nos officiers sont encore les plus intelligents et les plus énergiques de l'Europe.

A présent qu'ils travaillent, ils dépasseront avant peu ceux de tous les états-majors connus. Et le soldat, quel feu! quelle bravoure! Il fallait voir avec quelle furie, quelle force invincible ces soldats, devant Paris, se battaient et surmontaient les obstacles. Si la défense de Paris eût été conduite autrement, l'armée prussienne tout entière eût été écrasée sous ses murs.

Revenons au présent, soyons maintenant financiers, agriculteurs, industriels et négociants, et surtout, surtout, soyons unis. Quelle force immense nous gagnerions tout à coup, si la désunion, qui existe bien plus à la surface qu'au fond, venait à disparaître!

Nos relations avec les puissances étrangères sont excellentes, mais elles deviendraient meilleures encore. Vous allez repartir pour l'Orient. Si chemin faisant, on vous demande ce que je pense et ce

qu'on fait en France, redites hautement ce que je viens de vous dire. Ajoutez que la France cicatrise ses plaies, que la France étudie, que la France travaille, non pour la guerre, mais pour la paix, pour le repos du monde et pour le sien.

Revue des Journaux

Bien public.

La France peut se rassurer, elle peut reprendre sa voie laborieuse; tous les bruits de complots qu'on a successivement répandus ont pu avoir, ils ont dû avoir une base réelle. Quelques fous ou quelques irrités ont pu rêver une tentative. Cela n'a jamais été au-delà du rêve et de quelques conciliabules anssitôt connus.

Il importe que l'opinion publique sache bien avec quelle sollicitude le gouvernement veille sur l'ordre et assure la tranquillité. Jamais les conditions n'ont été meilleures, et ceux qui naguère parlaient bien haut de renversement se taisent et, mieux inspirés, parlent à leur tour de concorde. Jamais armée plus solide, mieux instruite et d'un esprit plus sage, n'a protégé la Société contre le désordre; jamais pouvoir plus légal, plus légitime, n'a exercé les fonctions de l'exécutif, appuyé sur une Chambre souveraine toujours présente, toujours prête à l'aider dans son autorité suprême.

Ce sont des conditions exceptionnelles et qui viennent démentir, quand on les examine sans parti pris, les accusations de faiblesse que certains adversaires se plaisent à adresser au gouvernement.

Quant à l'extérieur, en dépit des nouvelles à effet, nous ne voyons pas de sujets d'inquiétude. Nous ne savons ce qu'il y a de vrai dans les bruits d'alliances doubles, triples ou quadruples, lancés par des feuilles étrangères. Il est pour nous un fait qui domine tout, c'est que la France a besoin de la paix, d'une longue paix; qu'elle la veut, qu'on le sait au dehors; que ses efforts énergiques, pour refaire son armée, ont précisément cet objectif: assurer la paix. La France ne pouvait pas rester une vaincue désarmée, une terre ouverte à tous; son droit était de reprendre son rang; son devoir est de réparer dans la paix les erreurs et les faiblesses d'hier.

Français

C'est précisément la date du 18 mars qu'un correspondant du Temps a choisie pour adresser de Versailles à ce journal une longue lettre d'attaques contre l'Eglise, violentes jusqu'au fanatisme, d'injures contre les chefs du clergé français et contre Pie IX.

Le prétexte est qu'une religieuse du couvent de Nancy « aurait eu « des révélations » La sainte Vierge aurait annoncé à cette religieuse « que si la France se repentait, de grands événements auraient lieu avant la fin du mois prochain. »

Il n'en faut pas davantage pour que le correspondant du Temps s'épouvante. Il crie « à la superstition », comme un rédacteur de l'ancien Constitutionnel; il dénonce « les prétentions du parti clérical » comme au beau temps de M. de Persigny. Se faisant argument de tout, il rend l'Eglise et le clergé responsables de ce que « M. Veillot n'a aucune finesse de goût et n'est retenu par aucune des considérations qui arrêtaient les hommes bien élevés. » Puis, pour donner le modèle d'une discussion de bon goût, il traite tel de nos évêques de « prélat pieux et copieux, mis à toutes les sauces; » il affirme que « depuis vingt ans le catholicisme a pris en France la couleur de l'Univers, » et pour le prouver il ajoute que « si le parti catholique veut avoir un représentant spécial à l'Assemblée, c'est sur Mgr Dupanloup que s'arrêteront ses choix. » Cette forme fait déjà juger le fond des attaques; mais, sans y répondre plus sérieusement qu'elles ne le comportent.

Il nous sera permis de demander aux rédacteurs du Temps si vraiment ils croient fort opportun d'attaquer l'Eglise au premier anniversaire du 18 mars, pendant que l'on juge les assassins de la rue Haxo, et que leurs complices s'agitent si bruyamment en Angleterre. Les religieuses de Nancy ont des visions, et le correspondant du Temps affirme que ces visions sont pures superstitions. Nous n'avons aucun renseignement sur ces faits. Ces visions tout au moins sont bien innocentes. Les visions des gens du 18 mars étaient-elles aussi inoffensives? Elles sont, à ce qu'il nous paraît, quelque peu sanglantes.

Quand c'est la Commune qui menace, c'est de la « Sainte Vierge » que s'effraie le correspondant du Temps. Il ne paraît pas s'inquiéter des développements de l'Internationale, mais il dénonce, « l'importance plus grande donnée chaque jour, dans notre pays, au culte de Marie. » Etrange folie de beaux esprits sectaires! Trouvent-ils que les démocrates athées comme MM. Cérissier, Ranvier, Genton, Raoul Rigault se comportent toujours comme il faut? A-t-on, surtout dans les bureaux du Temps, pour remplacer notre vieille religion nationale attaquée avec tant de haine, quelque projet de religion nouvelle trouvée aux archives du Sénat dans les papiers de M. de Sainte-Beuve, expurgée de superstitions par M. Scherer, et appropriée au goût littéraire du jour par M. Renan.

Pays.

Les démagogues étaient braves quand il s'agissait de fusiller leurs chefs; mais quand il était question de marcher contre les Prussiens, ils s'y refusaient avec indignation, sous prétexte que la République avait besoin d'eux pour assurer sa sûreté personnelle.

A Marseille, à Lyon, à Toulouse, c'était le mot d'ordre. Dès qu'on les commandait de service, ils s'écriaient qu'on voulait escamoter la République, que la réaction voulait profiter de leur présence devant les Prussiens pour proclamer la royauté ou ramener l'Empire.

Aussi aimaient-ils mieux envoyer les réactionnaires au feu et rester tranquillement dans leurs camps, sous les ordres d'un Lissagaray quelconque, à boire du matin au soir et à faire des proclamations.

Ordre.

M. Thiers a reçu un dépôt, — c'est lui-même qui l'a dit vingt fois, — il s'est vu déléguer, par l'Assemblée des représentants du pays, l'autorité et le pouvoir nécessaires pour parer à la situation terrible que les événements nous avaient faite; il conservera ce dépôt intact, usera de son autorité pour maintenir l'ordre et achèvera jusqu'au bout cette espèce de liquidation nationale, après laquelle il appellera le pays à prononcer lui-même sur ses destinées et à se choisir un gouvernement définitif. C'est un trop grand rôle pour que M. Thiers en veuille un autre et consente, autrement que pour un instant, à accepter certains compromis et à subir certains concours. M. Thiers sait trop bien, d'ailleurs, avec sa longue expérience et sa connaissance approfondie non-seulement des choses mais des hommes, ce que lui et ceux qui pensent comme lui auraient à attendre de certains républicains le jour où il les aurait aidés, au mépris de la parole donnée et du respect du droit national, à nous imposer la République!

Liberté.

Depuis 1789, nous n'avons pas eu moins de douze Constitutions écrites, sans compter les sénatus-consultes :

- Constitution des 3-4 septembre 1791;
- Constitution du 24 juin 1793;
- Constitution du 5 fructidor an III;
- Constitution du 22 frimaire an VIII;
- Sénatus-consulte du 28 floréal an XII;
- Charte du 4 juin 1814;
- Acte additionnel du 22 avril 1815;
- Charte du 6 août 1830;
- Nouvel article 23 de la Charte;
- Loi sur la régence du 30 août 1842;
- Constitution du 14 novembre 1848;
- Constitution du 14 janvier 1852.

Chacune de ces constitutions, élaborées par des hommes qui n'étaient pas les premiers venus (Siéyès, Bonaparte, Benjamin Constant, Talleyrand, Lafayette, Napoléon III) avait tout prévu: l'organisation du pouvoir exécutif et de la représentation nationale, la composition des grands corps de l'Etat, la transmission de pouvoir et l'ordre de succession; tout, jusqu'aux moindres détails, avait été réglé, fixé d'avance et soigneusement ordonné. Or, de ces douze constitutions octroyées par la monarchie de droit divin ou consenties par le peuple souverain, ou proclamées « en présence et sous les auspices de l'Etre suprême », pas une n'a vécu.

INFORMATIONS

On lit dans le Times au sujet de l'anniversaire de la naissance du prince Impérial :

« Quand le prince arriva en Angleterre, sa santé, qui n'avait jamais été très-robuste, était

devenue encore plus chancelante à la suite de la désastreuse campagne de 1870. Le calme et la tranquillité de sa nouvelle résidence, l'atmosphère fortifiante de l'Angleterre, amenèrent très-prompement un changement dans son apparence extérieure et dans tous les points essentiels de son économie, tout à fait merveilleux.

« L'enfant mince et un peu efféminé devint bientôt un jeune homme fort, bien portant, bien équilibré, aimant les jeux et l'exercice en plein air, excellent écuyer, ayant le teint aussi animé et étant aussi solide que la plupart des jeunes Anglais de son âge.

« Il y a dans toute sa manière d'être une simplicité virile on ne peut plus séduisante et qui frappe de suite tous ceux qui approchent le Prince.

« Beaucoup de ceux qui l'ont vu samedi pour la première fois, depuis son séjour en Angleterre, ont déclaré qu'aucun de ceux qui l'avaient connu, il y a deux ans, n'aurait pu reconnaître le Prince Impérial en se trouvant en présence du vaillant jeune homme qu'ils venaient complimenter à l'occasion de ses seize ans.

« On célébra une grand'messe, plusieurs prêtres apportant leurs concours à cette cérémonie impressionnante qui fut terminée par un Te Deum.

« La jolie petite chapelle était décorée d'une manière charmante avec des fleurs, et elle était, comme on devait s'y attendre, encombrée.

« Après la messe, la famille impériale retourna à pied à sa résidence, ses amis l'accompagnaient, et elle fut saluée de nouveau par une foule sympathique beaucoup plus considérable que celle qui s'était trouvée sur son passage en allant à la chapelle.

« Une simple réception eut lieu après sur la pelouse qui se trouve devant la principale façade du Camden-House, chaque personne présente recevant une poignée de main bien cordiale et quelques paroles gracieuses de la famille impériale. »

On lit dans le Figaro :

« C'est avec un plaisir extrême que nous avons vu hier, pour la première fois, le nouvel attelage que M. Gambetta promène au Cours-la-Reine, après la fermeture de la Chambre. Quelle joie pour nos braves travailleurs, pour les prolétaires de Belleville et autres lieux, de penser que l'inventeur de la guerre à outrance, qui a bien quelque peu ruiné le pays, se trouve aujourd'hui dans une honnête aisance. »

Jeudi dernier, le gouverneur Prussien de Strasbourg avait envoyé un de ses aides-de-camp près de l'évêque Andréas pour lui demander de faire dire un service solennel dans toutes les églises de son diocèse, le 22 mars, jour anniversaire de la naissance de l'empereur Guillaume. Le prélat a répondu à l'envoyé du gouverneur qu'il lui était impossible d'obtempérer à cette demande. « L'état actuel des esprits à Strasbourg, a-t-il ajouté, me ferait craindre, si j'ordonnais une pareille cérémonie, que, la veille du jour fixé, toutes mes églises ne fussent en feu. »

L'anniversaire de la naissance de l'empereur Guillaume ne sera donc célébré que dans l'intérieur des casernes, par les aumôniers allemands, et le clergé alsacien n'y aura point de part.

Le vigilant patriotisme des Alsaciens ne perd aucune occasion de manifester, non-seulement son inviolable attachement pour la France, mais encore son aversion profonde pour l'Allemagne.

La fière attitude de l'évêque de Strasbourg, en face du gouverneur prussien, nous rappelle le trait de l'évêque de Metz qui, dès les premiers jours de la conquête, refusa énergiquement le facionnaire que le commandant de place allemand voulait poser à sa porte. Rien ne fut épargné pour vaincre son refus: tout fut inutile, et, de guerre lasse, le commandant allemand eut l'humiliation de céder.

14^e Conseil de guerre

Il s'agit encore d'un de ces épisodes atroces dont est émaillée l'histoire des derniers jours de la Commune.

M. Dobois pharmacien, occupait une propriété dans le quartier de la Butte-aux-Cailles.

Il avait pendant la Commune, manifesté courageusement son opinion aux gens de son quartier.

Le 24 mai, au matin, M. Dubois apprenait, par un facteur, que les troupes de Versailles

approchaient, et il ne dissimulait pas son contentement; mais, vers une heure, cinquante hommes environ se présentèrent à sa porte et le sommèrent d'avoir à les laisser pénétrer.

Ils voulaient, disaient-ils, créneler les murs afin de résister aux troupes régulières. M. Dobois s'y refusa et se barricada. Trois sommations furent faites auxquelles trois refus formels répondirent. Dès lors ces forcés se retirèrent et allèrent chercher du renfort. Ils se dirigèrent vers trois heures devant la maison, sonnèrent le clairon, et lorsqu'ils se virent assez nombreux, fournirent un feu de peloton sur la muraille; la maison fut criblée, des planches brisées. Pendant ce temps, l'un des soldats s'avança, tira un coup de chassepot dans la serrure, la serrure sauta et la porte fut brisée.

Duboïs jette sur les premiers un flacon de vitriol. Trois des envahisseurs sont atteints. Une bande armée se précipite dans l'intérieur de la maison. Dubois s'enfuit dans sa chambre; sa domestique cherche à fuir dans le jardin, mais elle est obligée de retourner en arrière car elle avait rencontré Dumontet, qui l'avait mise en joue. C'est alors que les assassins s'élancent en avant; le premier, Rouilhac, tire, bout portant et atteint Dubois en pleine poitrine; la bonne, cachée dans une chambre voisine, entendit, en même temps que le coup de feu, un corps tomber lourdement: c'était le cadavre de Dubois. Une seconde après à peine elle entendait ces cris: « Ah! le c..., il est tout f... au mont de piété. » En dehors de l'assassinat, il y avait donc encore le vol, le pillage pour mobile.

En effet, aussitôt le meurtre commis, on se répandit dans la maison; tout fut mis à sec: le secrétaire brisé à coup de crosses, les armoires fouillées, les meubles cassés, la cave vidée. On se distribue le vin, une somme de 2,000 fr. volés. On s'empare de la personne de la domestique, et, sous prétexte de la mettre en sûreté on l'enferme en prison. Mais on devait apporter encore un raffinement à tant de cruauté.

Garocha traîne le cadavre de la victime sur le balcon; là, il lui passe les jambes à travers les intervalles des barreaux, les bras pendants et la tête appuyée sur une des tiges de fer. Le cadavre, comme assis sur le balcon et la tête tournée vers la rue, reste ainsi jusqu'au lendemain. Le 25, jour suivant, on jette le cadavre dans le jardin, on le garotte et on l'enterme; portait treize blessures.

Les auteurs de ce crime ont été condamnés aux peines suivantes :

- Rouilhac, à la peine de mort.
- Rousson, aux travaux forcés à perpétuité.
- Garochot, à la déportation dans une enceinte fortifiée.
- Douillet, à vingt ans de travaux forcés et 200 fr. d'amende.
- Adolphe Jamet, aux travaux forcés à perpétuité.
- Octave Jamet, à la déportation simple et dégradation civique.
- Dumontet, à la déportation dans une enceinte fortifiée.
- Jockman, aux travaux forcés à perpétuité.
- Quinet, à un an de prison.
- Touchard, à deux ans de prison, 16 fr. d'amende.
- Auguste Patrouse, à cinq ans de détention.

9^e Conseil de guerre.

Ce conseil a condamné à la peine de mort le nommé Amiot, garde au 184^e bataillon, membre délégué du Comité central.

Amiot, de garde à la préfecture de police, avait, dans la journée du 24 mai, mis, sur l'ordre de Raoul Rigault, le feu à ces bâtiments.

Affaire du massacre de la rue Haxo.

Ont été condamnés, dans l'affaire de l'assassinat des 47 prêtres et gendarmes, rue Haxo :

- François, Bénot, Aubry, Trouvé, Racine, Delivons, Saint-Omer sont condamnés à mort.
- Piat, Colnet, Barthélemy sont condamnés à la déportation dans une enceinte fortifiée;
- Dauville, Hénon et Mongars, à la déportation simple,
- Desmoullins, Amary, Raymond, Rigaud, Hamon, Broussat et Gaude aux travaux forcés à perpétuité;
- Bruchon, à 20 de travaux forcés;
- Romain, à 15 ans;
- Croizat, à 20 ans de réclusion.

CHOSSES ET AUTRES

(Suite.)

Il n'est pas de profession si ingrate et si dédaignée qu'on ne puisse améliorer par l'intelligence et ennobler par le sentiment du devoir, de même qu'il n'est pas de fonctions si élevées dont on puisse s'honorer sans les honorer soi-même.

Lorsque dans une séance de réception académique, le récipiendaire s'excuse de son peu de mérite, à qui fera-t-il croire que sa modestie soit sincère, quand on sait que la distinction dont il se reconnaît indigne a été l'objet de ses sollicitations : ce qui implique une contradiction ou un mensonge.

C'est une opinion généralement reçue, que les hommes d'esprit ne s'ennuient jamais. Je ne sais pas bien ce qu'on entend par *hommes d'esprit*, et comment on peut définir l'ennui, ce vague dégoût, cette langueur indéfinie de l'âme qu'un écrivain de l'époque a appelé *la maladie du siècle*. Mais si le commerce des hommes, avec ses trivialités obligées; si les relations oiseuses et banales inséparables de la vie, les préoccupations de l'intérêt et de la vanité, les jouissances du sensualisme, les ivresses même de la gloire, de la puissance et de l'amour résument tout ce que la vie peut donner, je ne vois rien dans tout cela qui doive remplir un cœur vraiment grand, et le mettre à l'abri de cet état d'inquiétude, qui résulte pour les âmes élevées, des besoins insatiables de l'intelligence et du vide des affections terrestres.

Je comprend qu'on soit gourmand, comme on est voleur ou luxurieux. Mais ce que je ne comprends pas, c'est ce genre de littérature, inauguré par notre siècle, qui tend à glorifier le plus trivial et le plus bestial de tous les vices. Toutes les distinctions qu'on peut faire entre les *finis gourmets* et les *plats gourmands* ne parviendront jamais à faire pardonner dans les uns ce qu'on trouve repoussant chez les autres.

Il n'est pas de maxime si accréditée à laquelle on n'en puisse opposer une seconde passant pour irréfutable, et qui dise absolument tout le contraire de la première. Quel est le sens de cette morale de Lafontaine : *Aide-toi, le ciel t'aidera*, sinon que l'homme ne saurait s'en reposer uniquement sur la Providence des soins de son bonheur? Mais à quoi bon s'agiter pour conjurer l'adversité, si, comme le dit Bossuet dans cette phrase, considérée comme très profonde : *L'homme s'agite et Dieu le mène?*

Le beau ne saurait être chose de convention : il est un et absolu. Mais, comme ces glaces défectueuses qui rendent imparfaitement l'image, les œuvres d'art défigurent le plus souvent le beau, au lieu de le réfléchir : ce sont des prismes inondés de lumières, mais où les rayons se brisent, et qui nous montrent les objets renversés.

LÉON VALÉRY (de Lalbenque).

(A continuer.)

Chronique locale et méridionale.

Monsieur le Préfet,

Une fois de plus, vous voyez tout ce que la mise à l'adjudication des imprimés de la Préfecture, a d'avantageux pour le département.

Nous devons, à votre tardive mais heureuse résolution, un sincère et public hommage.

Dans la voie libérale et patriotique où vous entrez résolument, en secouant toutes les sujétions indignes de votre caractère, vous serez, soyez-en certain, Monsieur le préfet, secondé par tous les hommes honnêtes du pays, par ceux qui savent sacrifier l'intérêt personnel à l'intérêt général, quand les circonstances le réclament; par ceux qui ne soutiennent jamais le faux au mépris du vrai....

Faire des économies, voilà, pour le moment, la meilleure manière d'administrer.

Vous l'avez compris, Monsieur le préfet, et vous ne pouvez manquer de reconnaître que nos

efforts tendent toujours vers le but que l'opinion publique est heureuse de vous voir atteindre.

Il y a toujours avantage pour un bon administrateur à marcher loyalement avec l'opinion et le bon sens. Il y a pour vous particulièrement, Monsieur le préfet, un vrai courage, car pour pénétrer dans la voie large et honnête du bien, vous avez à battre en brèche des remparts d'entêtements, de jugements faux, de haines, d'ambitions vulgaires et de prétentions ridicules.

« Vous sortez du guépier » Monsieur le Préfet; vous appréciez déjà, vous apprécierez bien plus encore, permettez-nous de vous le dire, les bons effets de votre nouvelle et franche attitude.

Agrérez, etc.

P.-S. — L'adjudication faite par vos soins, et à laquelle ont pris part vendredi, 22 mars, les Imprimeurs du département, a produit 185 fr. d'économie sur les fonds des cotisations municipales : La mise à prix était de 645 fr., le travail a été adjugé à 460 fr.

Nouvelle et importante économie à noter !...

La commission de la Banque de France, dont fait partie M. Pagès Dupont, a adopté la résolution suivante :

« Vu la loi de 1837,

« L'Assemblée nationale décide que le gouvernement s'entendra avec la Banque de France pour la création de succursales dans les départements qui en sont privés.

« Ces succursales devront fonctionner avant le 1^{er} janvier 1875. »

Trente départements sont encore dépourvus d'une succursale. Satisfaction va leur être donnée.

En ce qui regarde Cahors, nous apprenons que depuis quelques jours la succursale de cette ville était décidée par la Banque de France, qui venait de mettre sa création à l'étude, et avait ordonné le commencement de l'instruction nécessaire.

AVIS.

Les titulaires de subventions annuelles ou de pensions complémentaires sur les fonds de l'ancienne Liste Civile impériale sont invités, afin de pouvoir toucher les arrérages échus au 4 septembre 1870 de ces subventions ou pensions, à faire connaître au Trésorier-Payeur général du département, ou au Receveur particulier, ou au Percepteur de leur résidence :

- 1° Leurs noms et prénoms;
- 2° L'indication exacte de leur domicile;
- 3° Le numéro et la date du brevet, ainsi que le chiffre de la subvention ou de la pension dont ils étaient titulaires.

Le Trésorier-Payeur général du Lot,
E. DU TILLET.

MINISTÈRE DES FINANCES

Par suite des nouvelles dispositions arrêtées par M. le Directeur de la dette inscrite, les demandes de changement de résidence, doivent être adressées *directement* par MM. les pensionnaires de l'Etat au trésorier payeur général du département.

Cette voie doit être exactement suivie pour prévenir les retards auxquels MM. les pensionnaires seraient exposés en agissant autrement.

Le Trésorier payeur général du Lot,
E. DU TILLET.

Par décret du 15 mars, M. Arnaud, ancien militaire, a été nommé percepteur de Montclar (Lot-et-Garonne).

M. Darquier, percepteur à Maxou (Lot) a été nommé percepteur de Montcuq, même département.

M. Denugues, percepteur d'Uzech (Lot), a été nommé percepteur de Maxou, même département.

Par décret du 19 mars, M. Lascombes, a été nommé adjoint à Gourdon.

Par décision du 1^{er} mars 1872, M. le directeur général des contributions indirectes a nommé au grade de contrôleur à la résidence de Bayonne, M. Laffitte (Amand-Adrien), receveur à cheval à Puy-l'Évêque (Lot).

Dans l'article que nous avons emprunté à l'*Univers* sur les écoles de Lyon, on a imprimé 3,000 au lieu de 5,000, nombre des enfants élevés dans les écoles *sans Dieu*, de la Commune.

A Rouen, la nouvelle de la dénonciation du traité de commerce avec l'Angleterre a causé la plus vive émotion.

Il en a été de même dans tout le Nord et dans la région vinicole du Bordelais.

(Ordre.)

On relève dans les départements la statistique des cafés et cabarets en exploitation. On profite de cette occasion pour rappeler les débitants à la stricte observation des réglemens de police.

Le nombre des bureaux de tabac existant actuellement en France est d'environ 40,000. En 1836, il était de 24,470.

La question d'adjudication des bureaux va être bientôt soumise à l'Assemblée nationale.

M. Jules Simon vient d'adresser aux recteurs d'Académie une circulaire « confidentielle » dans laquelle il développe longuement ses idées sur l'instruction publique. Il déclare que l'enseignement universitaire est défectueux et insuffisant sur plusieurs points, et appelle sur ces points l'attention des recteurs. Il annonce, en terminant, qu'il propose en ce moment trois réformes qui sont appelées à exercer chacune une grande action politique.

On remarque dans la circulaire de M. Jules Simon l'absence de toute idée, de toute préoccupation religieuse. Il est vrai que, comme nous l'avons indiqué, ce document est « confidentiel. »

L'administration des postes mettra prochainement en vente des enveloppes timbrées et par conséquent tout affranchies.

C'est une expérience qui durera quelques semaines. On vendra en même temps les enveloppes timbrées et les timbres ordinaires, afin que l'administration puisse se rendre compte des préférences du public et de l'utilité d'une mesure définitive.

On lit dans le *Courrier de l'Aude* :

Lundi dernier, à l'occasion du 18 mars, une manifestation séditieuse a eu lieu à Quillan. Cinq ou six individus des plus exaltés ont célébré l'anniversaire de la proclamation de la Commune à Paris, en promenant dans les rues de la ville des cravates et des ceintures rouges. Ils ont banqueté tout le jour, et le soir venu, ils ont parcouru la ville en vociférant des chants *patriotiques*.

Le groupe a augmenté alors; les perturbateurs étaient de 25 à 30 environ.

En sortant du café du Pont, ils ont traversé la place et gagné la Promenade, et là ils ont crié : Vive Paris ! Vive la Commune !

A ce moment la brigade de gendarmerie s'est présentée et a arrêté sept de ces individus qui ont été conduits à la prison malgré leur résistance et celle des autres perturbateurs.

Le brigadier a dû faire mettre le sabre à la main à ses gendarmes pour contenir la foule, qui s'est contentée de crier, avec les prisonniers : C'est la canaille qui arrête les honnêtes gens !

Le reste de la nuit a été calme. Les prisonniers ont dû être amenés hier à Limoux pour y être mis à la disposition du procureur de la République.

Jusqu'à ce jour, pour obtenir toute sorte de primeurs, on chauffait les serres en les tenant constamment dans une température égale à celle du printemps ou de l'été, selon la nature et le degré de maturité de ces primeurs. La *Revue d'économie rurale* nous annonce qu'un nouveau procédé de végétation hâtive vient d'être appliqué, avec le plus grand succès, par un horticulteur de châillon. Notre horticulteur joint au chauffage de l'air intérieur de la serre le chauffage de la terre elle-même, c'est-à-dire des terreaux sur lesquels poussent des plantes.

Pour cela, il a établi à une profondeur relative des tuyaux à travers lesquels circule cons-

tamment de la vapeur, qui pénètre dans l'intérieur du terroir au moyen de bouches de dégagement placées de distance en distance. Ces tuyaux sont à 5 ou 10 c. de profondeur, à côté des plates-bandes de fraisiers, des fleurs et des graminées; à 15 ou 20 c. environ pour les arbres à fruit. La terre chauffée de la sorte artificiellement, produit des légumes et des fruits maraichers avec une économie de moitié moins de temps qu'avec le chauffage seul de l'intérieur des serres.

MAIRIE DE CAHORS.

Cahors. — Marché du 23 Mars 1872.

Blé.

En vente : 240 hectolitres. — Vendu : 236 hectolitres. — Prix moyen : 24 fr. 27 l'hectolitre.

Maïs.

En vente : 120 hectolitres. — Vendu : 87 hectolitres. — Prix moyen : 11 fr. 39 l'hectolitre.

Pour la chronique locale : A. Layton.

Bulletin Vinicole

On écrit du Languedoc :

La taille de la vigne retardée par les pluies de janvier, s'est rapidement faite en février et dans cette première quinzaine de mars. La vigne n'a pas souffert du froid dans notre région; mais nous avons constaté, dans les jeunes plantiers, la présence d'un grand nombre de vers blancs semblables à ceux qui dévorent l'écorce des ormeaux et les font bientôt périr. Ces vers ont complètement dévoré de la même manière l'écorce des pieds de vigne; ce sont ces mêmes pieds que nous avons vu souffrir cet été et dont les feuilles étaient devenues toutes rouges. Ces gros vers blancs étaient-ils la cause ou l'effet, je ne saurais le dire.

Les labours, commencés depuis quelques jours, se font dans les meilleures conditions. La terre suffisamment abreuverée s'émiette comme du sable, les récoltes favorisées par des pluies intermittentes et un chaud soleil, croissent à vue d'œil. Les luzernières sont splendides; les fourrages précoces, comme le farouch donneront abondamment. Nous les attendons dans les premiers jours du mois de mai. Il se pourrait, avec cette vigueur exceptionnelle des récoltes, que nous eussions des blés versés, nos agriculteurs se consolent en disant : Nous aurons peut-être un peu moins de blé mais nous regarnirons nos granges de paille et de fourrage.

On écrit du Roussillon :

Les premiers travaux, retardés par l'extrême humidité de la terre, ont été plus favorisés par le temps à la fin du mois; mais il sera difficile de les achever complètement avant le développement des bourgeons, qui semblent prêts à éclater dans quelques vignobles hâtifs à cause de la douceur de la température.

Les transactions ont été très actives pendant le mois et les vins deviennent rares.

Dernières nouvelles

Service spécial du Journal du Lot

Quatre phares, deux sur les côtes françaises, deux sur les rives anglaises, projettent sur le détroit du Pas-de-Calais les rayons de la lumière électrique. Dans la traversée de la Manche, la nuit n'existe plus.

(Ordre.)

Versailles, 5 h., 15 m., soir.

A 4 heures 50 minutes, M. Thiers monte à la tribune pour demander l'ajournement des pétitions romaines. Il promet de défendre l'indépendance du Pape, en se conformant aux nécessités gouvernementales et il assure qu'il justifiera la confiance qu'il demande aux amis de l'église.

Mgr Dupanloup répond, et dans quelques paroles très-émues il accepte l'ajournement.

Le général du Temple veut parler, mais la clôture est prononcée.

L'incident a duré 20 minutes.

Bourse de Paris.

Paris, 23 mars 1872, soir.

Rente 3 p. 1/2	55.75
— 4 1/2 p. 1/2	78.90
— 5 p. 1/2	88.90

Annonces

Crédit Foncier de France.

Emission à 470 fr. d'Obligations foncières de 500 fr. 5 %. — Emissions au pair d'Obligations communales 5 1/2 % à trois ans d'échéance. — On souscrit, à Paris, au Crédit Foncier de France, rue neuve des Capucines n° 19; — dans les départements : aux recettes des Finances, chez MM. les notaires et chez tous les correspondants du Crédit Foncier.

Ce que les romans nationaux ont été à l'histoire de la 1^{re} révolution, *L'histoire du plébiscite* de MM. Erckmann-Chatrion le sera pour l'histoire encore saignante de nos derniers désastres. Nul mieux que les célèbres auteurs du *Conscrit de 1815*, de *Madame Thérèse*, de la *Première Invasion* n'était autorisé à peindre nos malheurs récents et à en tirer la leçon qu'ils contiennent.

L'histoire du plébiscite et de ses conséquences vient de paraître en un beau volume in-18, prix 3 fr. 50 c, envoi franco, contre mandat de poste. (J. Hetzel, 17 rue Jacob.)

Le **Temps**, dont les principaux rédacteurs politiques sont toujours MM. A. Nefftzer, Ed. Scherer, André Cochut, Georges Jeannerod, Ulysse Ladet, Alfred Marchand, Maurice Block, L. Montigny, Le Reboullet, J. Hébrard, etc.,

etc., et dont les correspondances étrangères et la partie littéraire ont une valeur reconnue, va publier :

- Lettres politiques*, par M. P. LANFREY.
- Notes sur l'Angleterre*, par M. H. TAINE.
- Le Siège de Paris, journal d'un officier de marine.*
- Le Blessé*, roman, par M. HECTOR MALOT.

JOURNAL DES DEMOISELLES

(40^e année.)
1, BOULEVARD DES ITALIENS

ANNÉE 1871
Exceptionnellement les abonnements partent du mois d'Avril pour finir en Décembre (neuf mois).

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Edition mensuelle..... 9 fr. »
Edition bi-mensuelle avec 48 gravures 13 fr. 50
Edition bi-mensuelle avec 48 gravures et 24 grandes feuilles de patrons... 18 fr. »
Edition hebdomadaire LA PLUS COMPLETE. 8 fr. 50 par trim.
6 MOIS, 46 FR. — 9 MOIS, 24 FR. — UN AN, 52 FR.
Envoyer un mandat de poste ou une valeur à vue.
Toute personne qui en fera la demande recevra un numéro spécimen.

L'AUTOGRAPHE

ÉVÉNEMENTS DE 1870-1871.

On se souvient du succès de l'Autographe.

Les événements terribles qui viennent de se dérouler depuis un an ont fourni à M. H. de Villemessant les éléments d'une nouvelle série de cette publication, qui est appelée à exciter une vive curiosité.

L'abonnement est de vingt-cinq francs. — Pour recevoir franco, à domicile, des numéros de l'Autographe, envoyer autant de fois soixante centimes en timbre-poste qu'on en désira d'exemplaires, à M. H. de Villemessant, 3, rue Rossini, à Paris.

LA POUPIÉE MODÈLE

(8^e année)

1, Boulevard des Italiens.

Ce journal est le plus instructif, le plus amusant et le meilleur marché des publications destinées aux petites filles. — Gravures coloriées, images à découper, petits travaux faciles à exécuter, surprises, etc.

EXCEPTIONNELLEMENT ANNÉE 1871

Les abonnements commencent de Mars pour finir en Novembre (neuf mois).

LE TOUR DU MONDE

Nouveau Journal hebdomadaire des voyages
Publié sous la direction de N. Edouard Charton

AVIS DES ÉDITEURS

La publication du *Tour du monde*, que les éditeurs avaient dû interrompre au mois de septembre dernier, à la suite de nos premiers

désastres, a repris son cours, le 18 juin 1871 par la mise en vente de la livraison 560. — dater de ce jour-là et jusqu'à fin décembre prochain, c'est-à-dire jusqu'à l'achèvement de la 600^e année, il paraîtra une livraison hebdomadaire par quinzaine, le Samedi; mais, à partir de janvier 1872, la publication redeviendra hebdomadaire comme avant.

L'impossibilité de regagner le temps perdu en publiant plusieurs livraisons par semaine la crainte aussi d'imposer les souscripteurs en leur demandant trop à la fois, a déterminé les éditeurs à adopter cette modification temporaire dans la périodicité de leur journal. Le 600^e volume, en cours de publication, terminera la date de 1870-1871.

Les abonnés, servis directement par la poste n'ont point à se préoccuper de cette mesure ils recevront un nombre de livraisons proportionné à la durée de leur abonnement.

POUR ÉVITER

LES CONTREFAÇONS

DU

CHOCOLAT-MENIER

IL EST INDISPENSABLE

D'EXIGER

le véritable nom

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'hiver.

DE CAHORS A LIBOS.

tab. 1	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte
Cahors. — Départ	5h10	12h25	5h40
Mercuès	5 28	12 47	5 56
Parnac	5 43	1 7	6 9
Luzech.	5 53	1 20	6 17
Castelfranc.	6 10	1 43	6 36
Puy-l'Evêque.	6 25	2 1	6 49
Duravel.	6 37	2 16	6 59
Fumel.	6 58	2 42	7 19
Monsempron-Libos. — Arrivée.	7 4	2 49	7 26

Prix des places.

de Cahors à :	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
Libos	5.80f	4.35f	3.20f
Puy-l'Evêque	3.70	2.75	2.05
Villeneuve-sur-Lot.	8.60	6.45	4.75
Bordeaux	20.80	15.35	12.20
Agen	10.65	8. »	5.85
Montauban	11. »	8. »	6. »
Toulouse	16.70	12.30	9.15
Aurillac	29.30	21.45	15.50
Paris	73.70	55.53	40.55
Cette	41.35	30.75	22.70

DE CAHORS A MONTAUBAN & VICE-VERSA

LIBOS.	Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)	Départs	8h41	9h26	5h19
AGEN.	Dép.	9 59	10 28	6 44	7 13
MONTAUBAN	Dép.	11 25	11 20	7 3	7 32
AGEN.	Arr.	1 33	12 43	9 3	9 3
MONTAUBAN	Dép.	12 13	3 05	7 57	7 57
AGEN.	Arr.	1 36	5 11	10 6	10 6
MONTAUBAN	Dép.	2 »	6 10	» »	» »
AGEN.	Arr.	3 »	7 36	» »	» »
LIBOS.	Départs pour Cahors (Voir tabl. 2)				

DE CAHORS A PARIS

LIBOS.	Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)	Départs	8 9	3 3	7 39
PÉRIGUEUX.	Arr.	11 56	5 42	11 25	11 25
LIMOGES.	Dép.	1 40	6 10	2 27	2 27
ORLÉANS.	Arr.	4 31	8 21	2 27	2 27
PARIS	Dép.	4 55	8 30	2 1	2 1
	Arr.	mi 43	2 38	0 8	0 8
	Dép.	mi 55	2 16	10 0	10 0
	Arr.	3 50	4 39	2 9	2 9
	Dép.	4 40	7 45	» »	» »

CALENDRIER DU LOT

STATISTIQUE, ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL

Recueil très complet et très exact, composé de plus de 200 pages.

EN VENTE :

Chez : MM. Crayssac; Calmette; Bourion; Godinaud et Girma, libraires à Cahors. — Chez M. Delbos, libraire à Figeac

L. LEGRAND
FOURNISSEUR DE PLUSIEURS COURS ÉTRANGÈRES
PARIS, 207, rue Saint-Honoré, PARIS.

SAVON-ORIZA

Produisant une mousse fine et abondante avec toutes les eaux.
Le meilleur et le plus doux de tous les Savons de Toilette (selon le Dr O. REVEIL), indispensable pour conserver à la peau sa souplesse et son velouté.

CRÈME-ORIZA ORIZA-LACTÉ
pour blanchir adoucir et rafraîchir la peau | contre les tâches de rousseur et les rides

Eau tonique quinine Legrand et pommade au baume de Tannin
Préparations selon les formules laissées par le Dr CHOMEL pour nettoyer la tête régénérer les cheveux et en arrêter la chute et les faire repousser en très peu de temps
Chez les principaux coiffeurs et parfumeurs de France et de l'étranger.

A. BERGON ET C^{ie}
Tailleurs, rue des Boulevards, à Cahors.

Préviennent les pères de famille qui ont des enfants au Lycée, qu'ils se chargent de fournir le costume complet, avec képi, col et gants, à prix réduit.

SAVOIR : Pour la 1^{re} et 2^e tailles, 70 fr. — Pour la 3^e et 4^e tailles, 60 fr.

AVIS AUX DAMES
F. GILIS

Teinture en tout genre, réparation et mise de châles en vêtements sans les couper.

SPÉCIALITÉ

Teinture de Crêpes de Chine et des Robes de soie.
Moirage et impression de toutes soies.
Teinture des anciennes soies pour ornements d'Eglises.
Mise à neuf et réparation des Tapis des Gobelins, d'Aubusson, etc.
Le Magasin est situé rue Portail-au-Vent, maison Burgalières.
Ateliers quai Billié, maison Lagarrigue.

En vente à la Librairie J.-U. CALMETTE, à Cahors

LA QUESTION MILITAIRE EN 1871
Par M. le Baron d'AUPIAS de BLANAT

Brochure grand in-8° de 112 pages..... 1 fr.

AVIS

Le sieur A. BOUTES, relieur, successeur de son père, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à partir de Dimanche, 10 Mars courant, ses Ateliers de Reliure seront transférés, de la rue Fénélon, dans la Maison de M. Roques, Boulevard Sud, à côté des Magasins de M. Pontié.

Le Sieur Boutes a joint à son Industrie les Fournitures de Bureau : Registres, Papiers de luxe et ordinaires, Carnets, Albums, etc., etc., le tout à des prix très modérés.

Il fera tout son possible pour maintenir la bonne réputation que feu son père avait acquise. Grande activité dans les Travaux de Reliure qui lui seront confiés.

TABLEAU DES DISTANCES
Nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour
De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'Arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.
PRIX : 1 FRANC.
Chez M. Layton, rue du Lycée, à Cahors.

Fond d'épicerie
à céder
S'adresser au bureau du Journal

AVIS

Par suite de la vente de la fonderie de St-Georges (Cahors), la clientèle de cette usine est prié d'adresser ses demandes à M. Julia, fondeur, qui en est l'acquéreur et qui joint ce fond à son usine de fonderie, faubourg Cabessut.

Il mettra tous les soins à satisfaire les personnes qui voudront bien honorer de leur confiance.

FLEURS ARTIFICIELLES
MARIE BLANC
FLEURISTE A CAHORS

A l'honneur de prévenir le public qu'elle vient de succéder, depuis le 1^{er} novembre, à M^{lle} Marie MILLEBART. Son magasin est toujours situé Galerie de Fontenille.

ELIXIR ANTI-RHUMATISMAL
de SARRAZIN-MICHEL, d'Aliz.

Guérison sûre et prompte des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines, etc., etc.

10 fr. le flacon, par 10 jours de traitement. Un ou deux sucrés ordinairement.
Dépôt chez les principaux Pharm. de chaque ville.